ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

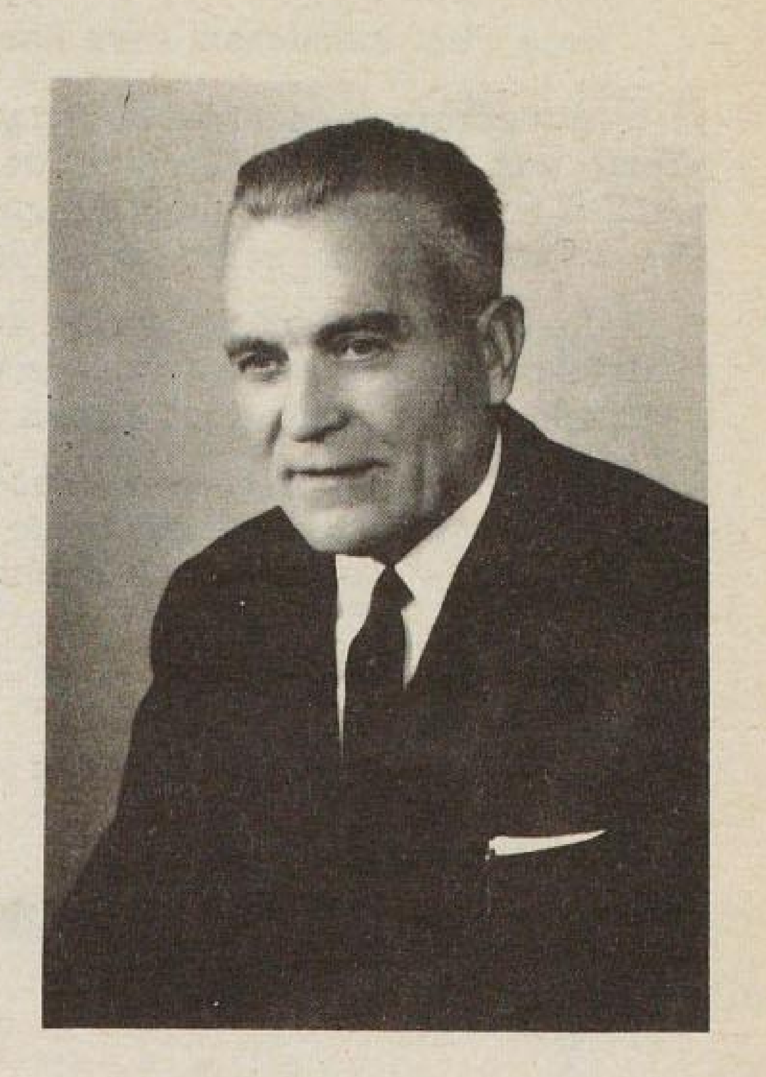


Joseph SCHAFF

Député sortant de (Metz II)
Maire de Montigny-lès-Metz
Conseiller général du canton de Pange
Président de l'Union des maires de Metz-Campagne
Croix de guerre

Paul MAYOT

REMPLAÇANT EVENTUEL
Exploitant agricole
Maire de Pange depuis la Libération



DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE METZ

Chères Electrices, chers Electeurs,

Lorsque, il y a quinze mois, je me présentais à vos suffrages, vous m'avez élu avec une majorité massive, approuvant par là-même mon programme politique et mes engagements.

Ces nouvelles élections législatives intervenant après la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République ont lieu dans des conditions difficiles pour notre pays.

Plus que jamais, le peuple a besoin d'envoyer au Parlement des députés qui représentent, expriment et font prévaloir ses préoccupations, ses soucis, ses aspirations.

Moins que jamais, les députés ne doivent se lier à priori en abdiquant toute initiative et tout esprit de contestation.

C'est pourquoi, j!ai cru devoir conserver ma liberté de vote.

C'est pourquoi aussi, dans l'exercice de mon mandat, j'ai voté la motion de censure.

Vous savez combien je suis attaché à la stabilité gouvernementale et au respect de la constitution de 1958.

Mais, devant la paralysie générale de l'économie nationale, les menaces de subversion de toute nature et les graves désordres de la rue, il était devenu indispensable de redonner la parole au peuple.

Le vote de la censure entraînant la dissolution de l'Assemblée ne mettait pas en cause la personne du Général de GAULLE, Président de la République, élu au suffrage universel, mais permettait au pays de s'exprimer.

On sait qu'en définitive, la censure ne fut pas votée, à quelques voix près, malgré les critiques très sévères qui se sont élevées au sein même de la majorité, aussi bien d'hommes tels que M. PISANI et M. CAPITANT, que de M. GISCARD d'ESTAING et de ses amis. Quelques jours plus tard d'ailleurs, le jeudi 30 mai, celui-ci demandait le départ du gouvernement. Finalement, le Président de la République modifiait l'équipe gouvernementale et prononçait la dissolution.

Mais c'est maintenant vers l'avenir qu'il faut regarder.

Adversaire résolu de la dictature et fidèle au régime, je refuse néanmoins alternative sommaire offerte aux Français : U.D. 5° ou parti communiste. En effet, la coupure de la France en deux blocs hostiles et inconciliables ne peut qu'affaiblir la démocratie et durcir les affrontements. Seule une force d'équilibre au centre permettra d'échapper à ce danger.

Le Gouvernement de demain devra renoncer à ses méthodes autoritaires et technocratiques et ouvrir le dialogue avec le parlement et le pays. Sinon, la participation offerte aux Français par le Général de GAULLE ne resterait qu'un slogan sans lendemain.

Je m'engage, si vous me renouvelez votre confiance, à oeuvrer à la réconciliation des Français, et je vous invite à refaire autour de ma candidature ce réseau de confiance et d'amitié qui seul permettra de construire l'avenir de la République dans la prospérité et la liberté.

Joseph SCHAFF

RAPPEL DE MES OPTIONS FONDAMENTALES

I) Sur le plan local et départemental

- Améliorer les moyens de communication ferroviaires, routiers et fluviaux du département dans le cadre de l'aménagement du territoire, et assurer un véritable équilibre entre les villes et la campagne,
- Créer des emplois, par l'aménagement de zones industrielles et l'implantation d'industries nouvelles,
- Favoriser la formation professionnelle et technique, et développer rapidement les équipement universitaires,
- Exiger le financement d'un plan de rattrapage pour les constructions scolaires, maternelles, l'équipement sportif et socio-culturel.
- Accorder à la Moselle les crédits nécessaires à la construction de logements sociaux à loyer réduit et encourager l'accession à la propriété par l'octroi de prêt à taux réduit et à long terme,
- Et prendre rang dès à présent pour l'élaboration du 6° Plan.

II) Sur le plan national

- Autoriser tous les jeunes à accomplir leur service militaire à partir de 18 ans,
- Régler le contentieux des A.C.V.G., déportés, expulsés, réfugiés, réfractaires et prisonniers d'Alsace et de Lorraine.
- Accorder aux régions une plus grande autonomie de gestion par la décentralisation administrative,
- Réformer les finances locales en sauvegardant l'autonomie communale,
- Favoriser l'expansion économique régionale en réduisant les dépenses militaires et de prestige au profit des dépenses productives,
- Exiger la mise en place d'un plan de coordination transports terrestres (rail, route, eau) avant toute suppression de trains voyageurs et de lignes dites secondaires,
- Réclamer l'amnistie pour les condamnés politiques,
- Simplifier les procédures administratives,
- Répartir plus équitablement le revenu national, rajuster les pensions et retraites entre tous les fonctionnaires et ouvriers et incorporer l'indemnité de résidence dans le calcul de la pension.

III) Sur le plan international

- Relancer l'Europe Communautaire, facteur d'expansion économique et force d'équilibre entre les blocs,
- Respecter les engagements pris vis-à-vis d'Israël,
- Participer activement à la lutte pour le développement du tiers Monde, par une coopération technique et culturelle généreuse et efficace.

METZ - IMP. L. HELLENBRAND